



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Michel VAUZELLE**

Député des Bouches-du-Rhône

Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Bruno ROUSSET-ROUVIERE  
Président  
Syndicat des Directeurs de Laboratoires de Biologie  
Médicale de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
16, rue Dragon  
13006 Marseille

Paris, le 6 mai 2008

*Cher* Monsieur le Président,

Par votre courrier en date du 29 avril 2008, vous m'avez fait part de la réaction du Syndicat des Directeurs de Laboratoires de Biologie Médicale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, relativement à la question de la capitalisation des Laboratoires d'analyse de biologie médicale.

En effet, la Commission des Communautés Européennes a été saisie à ce sujet et menace de faire comparaître la France devant la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE), en vertu des entraves à la libre concurrence qui existeraient à l'égard de l'ouverture du capital des Sociétés d'Exercice Libéral (SEL).

Cette question de la libéralisation d'une profession de santé, qui joue un rôle important dans notre système de soins, ne devrait être prise qu'à l'issue du débat public que vous demandez légitimement, et d'une concertation sincère avec les principaux intéressés. Le Gouvernement ne doit pas anticiper une décision de la CJCE qui n'existe pas encore, mais agir au contraire en toute transparence sur le sujet.

Tout comme vous, je suis très attaché à la pérennité d'un système médical solidaire, qui garantisse un accès pour tous à des soins identiques et de haute qualité. Aussi, je continuerai à suivre, au cours de mes activités parlementaires, l'évolution de ce dossier avec une attention particulière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.

*et cordialement*

Michel VAUZELLE